

02/1604

LA SITUATION ACTUELLE.

LETTRE ADRESSÉE AU NATIONAL N.° 1933, DU 18 JUIN 1845.



MONTEVIDEO:
1845.

I 299.964

LA SITUATION ACTUELLE.



La *Gaceta Mercantil* de Rosas a publié sous ce titre, le 10 du courant, un article dans lequel, plus que dans aucun de ceux qu'elle publie depuis deux ans, elle s'est efforcée de donner à des mensonges palpables l'apparence de faits appuyés sur des pièces authentiques.

Le but évident de cette publication est de fausser le jugement des agens chargés de la pacification du Rio de la Plata en leur donnant une idée erronée de la situation présente.

Le coloris de vérité et de modération qu'on a su donner à ces impostures rend nécessaire une réfutation qui confondra ses auteurs.

Commengant par les actes de Rosas qui, selon la *Gacete*, prouvent son respect et son intérêt pour l'indépendance Orientale, le premier est que "en 1838 il soutint l'indépendance et le "gouvernement légal de la République renversé pas des rebelles que protegeaient les agens français, et il a continué à "reconnaitre le principe légal et à aider les Orientaux à conserver leur indépendance."

Le droit et le devoir du gouvernement Argentin d'intervenir en faveur de l'Oriental, dans le cas de guerre intestine, avaient été établis dans le traité de paix de 1828 entre le premier gouvernement et celui du Brésil. Ce droit et ce devoir n'étaient consacrés que pour le terme de cinq années après la sanction de la Constitution (art. 4 du traité), qui eut lieu en juillet 1830: le droit dont il s'agit cessa donc dans le même mois de 1835.

L'insurrection que commanda en 1832 le général Lavalleja contre le gouvernement constitutionnel à la tête duquel se trouvait alors le général Rivera, trouva dans Rosas la coopération la plus active. La goëlette argentine l'*Invencible*

SALA URUGUAY

qui fut saisié près de Maldonado par ordre du gouvernement en septembre de l'année indiquée, avait à bord 16 caisses d'armes et une quantité considérable d'articles de guerre, extraits de l'arsenal de Buenos-Ayres et destinés à Lavalaja.

Celui-ci, après sa défaite, se réfugia à Buenos Ayres. Là il recruta du monde, il l'arma, le monta, et l'équipa au moyen d'effets aussi fournis par le même arsenal, et en mars 1834, il s'embarqua à Buenos-Ayres et envahit de nouveau cette contrée.

Rosas, avec la duplicité qui le caractérise, ordonna alors, par un décret rendu public, qu'on instruisit sur la fuite du général Lavalaja.

Celui-ci, vaincu une autre fois, se réfugia encore à Buenos-Ayres, où malgré sa fuite antérieure, il fut accueilli et traité avec toutes les considérations possibles.

Jusqu'à cette époque Rosas était obligé par le traité avec le Brésil, à soutenir le gouvernement légal de la République; et au lieu de le faire, il arma Lavalaja contre lui.

En 1838, lorsque les excès d'Oribe soulevèrent le pays contre lui, Rosas n'avait ni le droit ni l'obligation d'intervenir dans cette lutte, puisque le terme fixé par la convention avec le Brésil était expiré en 1835. Cependant il occupa militairement Paysandú avec un corps d'infanterie commandé par D. Antonio Toll et le mit aux ordres d'Oribe contre Rivera, avec une flotte composée de bâtimens argentins. (Voir les divers rapports de Garzon, chargé par Oribe du commandement de Paysandú, dans lesquels il parle des opérations des forces argentines de terre et de mer : ils ont été publiés ici par Oribe et par Rosas à Buenos-Ayres.) (1)

Il résulte donc qu'en 1834, lorsqu'il était de son devoir de protéger le gouvernement légal dirigé par le général Rivera, Rosas l'attaqua ouvertement au moyen de Lavalaja, et quand il n'avait plus le droit d'intervenir, en 1838, il est intervenu de fait avec des forces de terre et de mer.

En 1839, Rosas envahit la République avec une armée nombreuse dont il ne donna point le commandement à Oribe,

(1) De quelque manière que l'esprit de parti s'obstine à considérer les agressions cachées de Rosas contre la République Orientale, ou celles de quelques chefs de ce pays contre Rosas; le fait est que le premier acte officiel, public et avoué, d'une intervention armée, vint de la part de Rosas, lors qu'il fit occuper Paysandú et qu'il mit sa flotille au service d'Oribe. C'était le pavillon de Rosas qui flottait sur ses bâtimens; c'était son drapeau qui guidait l'infanterie qu'il envoya sur le sol Oriental.

pour des raisons que nous exposerons plus bas, mais à Echague, homme voué à Rosas et alors gouverneur de l'Entrerios. Cette armée qui n'a point dépassé Caganicha, s'approchait de Montévidéo, et Rosas adressait à son subalterne Echague, le 26 septembre de cette même année, une lettre dans laquelle mettant toujours en avant le fantôme de la légalité et la liberté des élections, il écrivait textuellement ce qui suit:

"Au moment du départ nous avons arrêté avec M. le président Oribe les mesures qu'il conviendra de prendre aussitôt qu'il sera rétabli dans l'exercice de son autorité légale, dans la République Orientale; et c'est avec une juste satisfaction que je vous annonce qu'il est bien décidé à réunir le Corps Législatif et à lui remettre, comme il est dû, le bâton de commandement, sans tache, afin qu'il soit parfaitement libre dans l'élection de la personne qui prendra les rênes du gouvernement: et quant à la personne sur laquelle il conviendra de reporter les suffrages, vous êtes aujourd'hui dans la meilleure position pour la connaître et pour en juger plus sainement. Il est aussi très disposé (Oribe), à travailler dès ce moment, après s'être entendu avec vous, ou avant si cela est nécessaire, en faveur du candidat qui vous paraîtra le plus propre à porter à l'élection et à l'élevation à la présidence."

L'original de cette lettre, signée par Rosas, fut pris dans la correspondance d'Echague dans la bataille de Caganicha: elle révèle à la fois les vues de Rosas et d'Oribe. Le candidat à la présidence orientale, après l'entrée d'Echague dans Montévidéo, ne devait pas être l'élu de la nation, sinon celui que ce même Echague, gouverneur de l'Entrerios et chef d'une armée de Rosas, considérerait comme le plus apte; et Oribe était très disposé à porter ce candidat après avoir conféré avec Echague et avant même s'il était nécessaire.

Voilà le respect et l'intérêt de Rosas pour l'indépendance orientale. Qu'on démente, si faire se peut, un seul des faits ci exposés.

"En 1840, continue la Gaceta, il l'eut à cœur dans la convention du 29 octobre avec la France."

Que signifie avoir à cœur l'indépendance d'un pays dans un traité avec une autre puissance? Celle de l'Etat Oriental était un fait reconnu depuis 1828 sous la garantie du Brésil, de la République Argentine et de la Grande-Bretagne, cette dernière comme médiatrice. Dans la convention avec la France Rosas se bornait à dire qu'il continuerait à regarder cet état comme parfaitement indépendant (art. 4.) Mais cette indépendance il ne pouvait s'empêcher de la reconnaître, et cet article ne fut dès lors qu'un mauvais tour joué au négociateur français, comme cela a retenti dans la presse et à la tribune française.

“En 1843, il la soutint en opposition aux prétentions de l'administration brésilienne, se refusant à la ratification du traité de mars dans lequel la cour de Rio-Janeiro lui proposait un traité d'alliance, avec intervention, pendant et après la guerre.” (*La Gaceta*.)

Ce traité est une tache noire et indélébile pour le ministère brésilien qui l'a proposé et signé. La duplicité, l'imprévision, l'entier oubli de la dignité de l'Empire; et avant tout une crainte puérile, présidèrent à l'offre d'un traité sur lequel M. Carneiro Leao voudrait aujourd'hui effacer son nom, ce qu'il n'obtiendra jamais. Un tel acte et le nom de son auteur sont enchaînés désormais par un anneau de fer et paraîtront ensemble devant le tribunal de l'opinion au Brésil.

Mais la fourberie de Rosas fut plus grande encore lorsqu'il se refusa à ratifier ce traité. Avant d'entrer à le prouver, nous ferons une observation très importante quant au respect du dictateur pour la légalité d'Oribe.

Celui-ci s'était réfugié à Buenos-Ayres depuis le mois d'octobre 1838.

En juillet 1839, Rosas envahit le territoire oriental, confiant le commandement de son armée à Echague et non au *président légal*. Les motifs en étaient très graves. A cette époque, Oribe n'avait pas encore contracté les engagements par lesquels Rosas enchaîne les individus à son système; liens de crimes et de sang. Sans cette école, Oribe ne pouvait espérer de voir sa *légalité* soutenue. En conséquence, le 27 septembre 1839, quand Echague se trouvait auprès de Montevideo, Oribe sortit pour la première fois de Buenos-Ayres “à la tête d'une brillante division bien armée, vêtue et équipée composée de plus de 600 hommes... pour réduire le sauvage unitaire Lavalle, soit avec ses propres forces soit après sa réunion avec celles d'Entrerios et de Santa-Fé.” (1) Oribe ne devait pas venir défendre son gouvernement légal ni l'indépendance de son pays si respectée par Rosas; il devait aller combattre Lavalle et les unitaires dans l'Entrerios pour le compte du Dictateur. “Il m'a répondu, dit celui-ci dans sa correspondance, avec beaucoup d'enthousiasme et de conformité de vues, brûlant, comme cela doit être, du désir de se rendre utile avec ses troupes et même de marcher en personne à acquérir quelque gloire en combattant contre de semblables sauvages unitaires.”

Il en fut ainsi. Oribe fit quatre ans d'apprentissage acquérant des titres à la confiance de Rosas, avant d'envahir sa

(1) Lettre de Rosas à Echague du 26 septembre 1839, prise à Cagancha,

patrie en Janvier 1843. Pendant ces quatre années il combattit dans l'Entrerios, à Santa Fe, à Cordova, à Tucuman et à Salta, sans que Rosas se rappelât le moins du monde la présidence légale de la République de l'Uruguay. Mais lorsque Oribe eut dévasté les provinces Argentines jusqu'aux frontières de la Bolivie, qu'il eut fait égorger le colonel Vilela, le gouverneur Avellaneda dont la tête fut exposée en place publique, le colonel Borda dont il envoya en cadeau à Buenos Ayres les oreilles salées; qu'il eut sacrifié les prisonniers de guerre à Tucuman, Catamarca et partout; qu'il eut donné l'ordre de chercher à la piste (*rastrear*) le cadavre du général Lavalle à fin d'en séparer la tête; lorsque Rosas par la voie de la *Gaceta* eut rendu publics tous ces faits affirmés par la signature même d'Oribe, c'est alors qu'il le considéra comme lié à jamais à sa cause; et c'est alors seulement qu'il le chargea d'envahir le sol oriental dont il avait été rejeté cinq ans auparavant.

Revenons sur le traité avec le Brésil. Le triomphe complet de Rosas à l'Arroyo-Grande (décembre 1842) fut pour bien des gens le précurseur certain de l'asservissement de la République Orientale. Le ministre brésilien Carneiro Leao la vit envahir par une armée formidable, pour ainsi dire, puisque sur le territoire oriental il ne se trouvait pas un seul homme les armes à la main: il craignit qu'après avoir vaincu cette République, cette armée ne tombât sur la Province de Rio Grande: cette crainte l'agita; il n'eut pas le courage de faire face au danger comme le font les nations valeureuses: il préféra demander à Guido la signature d'un traité dont il ne devait recueillir d'autre fruit que la honte du rejet de Rosas. (1)

Rejet que tout homme pouvait prévoir puisqu'il était une

(1) Il y a un fait très curieux qui prouve combien la raison s'altère d'une action que reprouve la conscience. Le traité fut signé le 24 mars 1843; et dans le préambule il est dit que les ministres plénipotentiaires ont échangé leurs pleins pouvoirs respectifs. Cependant, trois jours après, c'est à dire le 27 mars, jour de la ratification du traité par l'Empereur, on rédigea et signa un protocole dans lequel ces mêmes plénipotentiaires déclarèrent que Guido n'était point revêtu de pouvoirs spéciaux pour signer le traité: qu'il les demanderait à Rosas et qu'après les avoir reçus il les échangerait avec ceux de LL, EE. les ministres plénipotentiaires de S. M. I. Quels sont dès lors, les pouvoirs qui, d'après le traité les ont été échangés.

conséquence rigoureuse des vues du dictateur sur l'Etat Oriental.

En mars 1843, lors de ce traité, Oribe arrivait sous les murs de Montevideo avec cette armée formidable et victorieuse. Les journaux de Rosas, ses pièces officielles, tous ses actes en un mot, prouvent qu'il était convaincu que la résistance était impossible : c'est ce que lui assuraient et Oribe, et Maza, et Pacheco ; et la reddition de Montevideo lui paraissait un fait qui ne laissait de douteux que le jour où il s'accomplirait.

Rosas, maître de Montevideo et de tout le territoire oriental, qu'il occupait alors avec une armée de 17,000 hommes, toute à lui, aurait obtenu ce qu'il cherchait depuis 1838 lorsqu'il envoya Echague soumettre le pays ; il restait en position de faire nommer le candidat qu'il eût considéré comme le plus apte : en un mot il restait maître absolu de la République soumise à son armée.

Dans une semblable circonstance, venir proposer un traité dans lequel le Brésil invoquait "l'obligation solennelle de défendre l'existence politique de la République Orientale conformément au traité préliminaire de paix," un traité par lequel le Brésil pouvait avoir dans ce pays autant de forces et autant d'influence que Rosas, c'était le priver tout à coup du fruit de ses efforts constans et de sa victoire ; c'était lui adjoindre un associé importun, lorsqu'il pouvait rester seul maître de la dépouille. Il croyait, seul et sans le secours de personne, soumettre l'Etat Oriental; comment dès lors aurait-il donné part au Brésil, qui ne l'avait aidé en rien, et se serait-il vu dans l'obligation de marcher en faveur de l'Empire contre les soulevés de Rio-Grande ?

On s'abusa étrangement à cet égard: toute la vie politique de Rosas annonçait assez qu'il rejeterait avec mépris une semblable proposition, et M. Carneiro Leao montra bien peu de sagacité lorsqu'il compta sur la ratification de son traité. Rosas le repoussa en maître ; il avait raison.

Enfin, tel fut le motif clair, évident sur lequel s'appuya Rosas pour rejeter le traité. Bien certainement lors que le Brésil invoquait l'obligation de la part des deux pays de protéger l'indépendance orientale, Rosas devait montrer du respect au sujet de cette indépendance: mais cela dans son langage seulement, et il est ridicule de prétendre que sa parole seule suffit pour pouver qu'il a refusé le traité par respect pour la légalité du gouvernement d'Oribe et l'indépendance de la République, lorsque tous les faits ci-dessus énoncés prouvent combien de fois il les a hostilisées.

Tout au contraire: il rejeta le traité parce qu'il lui était la

faculté de disposer de la République à son bon plaisir en lui adjoignant dans sa conquête une autre puissance.

La *Gaceta* dit ensuite : qu'aujourd'hui Oribe gouverne librement dans toute l'étendue du territoire "qu'en outre il commande plus de huit mille Orientaux qui sont armés pour le soutenir."

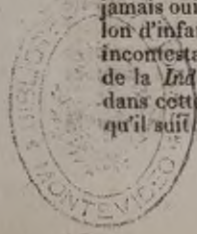
C'est ici vraiment le dernier outrage à la vérité. Les forces que commande Oribe sont celles qu'il a sous les murs de Montevideo, et celles qui, aux ordres d'Urquiza, sont restées victorieuses à la *India Muerta*.

Pour ne point donner des états aussi mensongers que ceux que forge la *Gaceta*, nous nous abstenons d'indiquer le chiffre de chacun des corps qui se trouvent devant la place: nous donnerons seulement leurs noms et ceux des pays auxquels ils appartiennent :

Noms. des corps.	Commandants.	Procedances.
Liberté.....	Maza	Buenos Aires.
Indépendance	Costa	id.
Libres de B. Aires.....	Ramos	id.
Retraités.....	Ramiro	id.
Volontaires d'Oribe....	Artagabeytia.....	Basques.
Liberté Orientale.....	Lasala.....	(se dit orient.)
Défenseurs de l'indépendance orientale....	Rincon.....	Entrer. Corent. &
Compagnie de défenseur de d'Oribe.....	F. Oribe.....	Cultivat. Canariens .
Garde Nationale.....	Sienra, Areta. } Orientaux.
(4 compagnies).....	Aréchaga, Balparda }	

Tels sont les corps d'infanterie sous les ordres d'Oribe : il n'y a parmi eux qu'un bataillon et quatre compagnies composés d'Orientaux. Peut être parmi les *Défenseurs d'Oribe* s'en trouve-t-il quelques uns, mais il n'en est pas moins certain que beaucoup des soldats du bataillon Rincon, appartiennent à Buenos Aires, Entrerios et autres points: car c'est à ce corps et à celui de Lasala qu'on étè incorporés les prisonniers de l'Arroyo Grande et autres.

Quant aux forces de cavalerie, c'est parmi elles que devrait se reconcentrer le plus grand nombre d'Orientaux, car tous nos campagnards son soldats dans cette arme, et on n'a jamais oui dire qu'Oribe, ait formé parmi eux aucun bataillon d'infanterie. Nous nous appuierons dès lors sur une pièce incontestable—sur les bulletins d'Urquiza lors de la bataille de la *India Muerta*. D'après lui, les troupes qui ont donné dans cette affaire, le 27 mars dernier, se composaient ainsi qu'il suit:



Aile droite. — 1ère division d'Entrerrios composée de 6 escadrons.

Une compagnie du Bataillon *Entrerriano*.

Flanqueurs. — L'escadron des dragons d'Entrerrios.

N. 1 des lanciers de *Buenos-Aires*.

N. 1 de la 9me division d'Entrerrios.

Un escadron d'Orientaux.

Réserve. — 1er escadron de l'Escorte de la Liberté

(Nous ne savons s'ils sont Orientaux, nous voulons bien l'admettre)

N. 2 et 3 de la *Division Flores* (tous de Buenos Ayres.)

Centre. — 2me compagnie et chasseurs de l'escadron *Entrerriano*.

Un piquet d'artillerie du même corps.

Sa réserve — L'escadron *Escorte d'Urquiza*—[*Entrerriano*]

Un escadron Oriental.

Aile gauche. — 3me division *Entrerriane* — 4 escadrons.

3me compagnie du bataillon *Entrerriano*.

Un escadron d'Orientaux.

Ses flancs. — Le numero 3 de *Buenos Ayres* avec une compagnie de volontaires de la *Colonia* et de *Soriano*.

Le numéro 4 de *Buenos Aires*.

Dragons de Id.

Sa réserve. — 6me division *Entrerriane*—4 escadrons.

Depuis—deux compagnies de *Minas* et *Mal donado*, sans poste fixe.

De cette prolixe manifestation faite par *Urquiza* dans son rapport, il résulte que l'armée de cavalerie en campagne se composait ainsi:

Escadrons *Entrerrianos*....17

Id de *Buenos Ayres*..... 6

Id. *Orientaux* 3

Et de plus—cinq compagnies de *Volontaires Orientaux*.

Dans le chiffre de l'infanterie, *Urquiza*, ne fait mention, et en effet il n'y avait pas, un seul piquet d'Orientaux.

Trois escadrons et cinq compagnies de cavalerie, et un bataillon et quatre compagnies d'infanterie forment toute la force composée d'Orientaux qu'*Oribe* a sous ses ordres. Si l'on doit faire quelq' agrégation, ce ne peut être que quelques détachements isolés, qui, réunis doivent fournir bien peu d'hommes. Que l'on voie si ces corps forment plus de huit mille *Orientaux armés*. Le mensonge est si vilain, qu'il paraît plus probable qu'il y a eu erreur d'un zéro; et que la *Gaceta*

voulut dire 800: car les corps dont il fait mention n'arivent même pas a ce nombre.

Voici une autre démonstration de cette fausseté ridicule, qui ne laisse rien à repliquer. Les forces de *Rosas* qui passèrent l'*Uruguay*, sous le commandement d'*Oribe*, suivant les données d'eux mêmes (1), sont les suivantes:

Infanterie.—Cavallerie.

Sous le commandement immédiat

d' <i>Oribe</i>	7,000	
Sous celui de son frère <i>Ignacio</i>	640	5,000
Sous celui d' <i>Urquiza</i>	500	4,000

Totaux..... 8,140 9,000

Il passa, donc, des forces de *Rosas* sur ce territoire, plus de 17,000 hommes. Supposons (ce qu'*Oribe* ne voudra pas confesser) que pendant ces 28 mois de campagne il a perdu 6000 hommes: il devrait avoir encore plus de onze mille hommes de toutes armes, de ceux qu'il emmena de la République Argentine. Si ici il a été armé plus de huit mille hommes sous ses ordres. Mais où donc est elle cette force? Dans quelle part du territoire se cache-t-elle, qu'on ne la voit pas et qu'elle ne se fait pas sentir à l'exception de celle qui assiège *Montevideo* et celle qui obéit à *Urquiza*? Ni ici, ni sur les côtes de l'Est, si fréquentées naguères par des navires neutres; ni à *Rio Grande*, ni à *Buenos Aires* même, on n'a connaissance d'autres forces que de celles qui occupent ces points. A *Montevideo*, personne, personne, pour si large qu'il compte, ne donne à *Oribe* plus de cinq mille hommes de toutes armes. *Urquiza* dit dans son rapport de la *India Muerta*, qu'il combattit avec 3,000. Eh bien: gratifions le de deux mille de plus qu'il serait fort difficile de dire où il les a, et il résultera que, même ainsi, ils n'arriveront pas à ces mêmes onze mille hommes de *Buenos Ayres* qu'il devrait y avoir sur le territoire.

Où sont donc les huit mille *Orientaux* armés? Pour qui écrit elle ces absurdités la *Gaceta*? à qui prétend-elle les faire croire?

La *Gaceta* continue et dit; qu'*Oribe* s'il n'a point tenté jusqu'aujourd'hui de prendre la ville d'assaut n'a été arrêté que par considération du grand nombre d'étrangers que cette place renferme.—A ceci il n'y a qu'une réponse: meret pour cette considération. Mais cette réponse, ce sont les étrangers

(1) Voir les numéros 862 et 865 du *British-Packet* de *Buenos Ayres* des 25 février et 15 de mars 1843.

qui doivent la faire. Nous autres, qu'exclut la bonté d'Oribe, nous demanderons seulement : pour quelle considération Oribe a-t-il pendant plusieurs nuits canonné la ville par élévation, sachant fort bien qu'il ne pouvait ainsi maltraiter la ligne de fortification ? Ces coups de canon n'ont eu aucun objet belliqueux : pourquoi donc les a-t-il ordonnés ?

“Les étrangers, continue la *Gaceta*, construisirent les tranchées de Montevideo, fournissant les uns les matériaux, d'autres leur travail journalier, et l'escadre britannique, sous le commandement du commodore Purvis, ses ingénieurs.”

Aucun étranger n'a fait don de matériaux pour les fortifications, aucun n'y a travaillé gratuitement : et, si ce n'est pas vrai, que la *Gaceta* en cite un seul :—plusieurs ont vendu des matériaux et beaucoup plus encore ont travaillé à la journée qui leur était payée journallement. Mais nous ne connaissons aucun principe de droit international, aucun conseil de saine raison qui défende à l'étranger résidant dans un pays belligérant, de vendre au gouvernement de ce pays les articles qu'il produit dans ses fabriques, ou de prêter ses bras comme journalier pour l'exécution de travaux publics, quand on ne le force pas à le faire.

Quant aux ingénieurs de l'escadre que commandait le commodore Purvis, la *Gaceta* a tracé un mensonge gratuit et intentionnel. En premier lieu, nous ne savons pas qu'abord des navires de la station Britannique il y eut un seul ingénieur en 1842 : ni, à quel effet ?—mais ce que nous savons bien, c'est que le gouvernement n'en demanda aucun, c'est qu'il n'en fut prêté aucun, appartenant à quelqu'une des stations étrangères. Les tranchées commencèrent à être ouvertes le 9 janvier 1843 ; et il est clair qu'avant de commencer le travail, le plan en était déjà tracé : le 1er février, quand déjà la muraille était levée et la tranchée ouverte, presque sur toute l'extension de la ligne, une commission spéciale du gouvernement chargea l'un de nos généraux de diriger et terminer les travaux. Les journaux de Montevideo de cette époque font connaître les progrès journaliers de cette œuvre. Eh ! bien : le commodore Purvis ne parut dans le Rio de la Plata que le 7 février ; et alors les fortifications étaient déjà terminées, et l'on commençait à établir les esplanades pour l'artillerie. Et preuve irrécusable de tout ceci, c'est que le 16 février, jour où Oribe campa au Cerrito, les fortifications étaient terminées, l'artillerie en place prête à le recevoir, et à tel point, que depuis son arrivée jusqu'à ce jour il s'est arrêté devant elles.—Ainsi donc, la *Gaceta* a manqué gratuitement à la vérité et elle ne peut l'avoir fait par ignorance, quand il s'agissait de faits aussi publics.

Avec le même caractère de vérité, la *Gaceta* ajoute : que

l'autorité d'Oribe “est rétablie sur tout le territoire Oriental,” que “de la horde de Rivera et des autres sauvages unitaires il n'en existe plus un seul, en armes, dans les camps Orientaux.”

L'autorité légale d'Oribe n'est établie sur aucun point du territoire Oriental. Sur plusieurs est établie l'autorité militaire du général en chef de l'armée Argentine ; parce que ces divers points sont militairement occupés par lui. L'autorité qui porte pour devise en tête de tous ses actes officiels, ces mots : vive la confédération argentine, meurent les sauvages unitaires ! n'est,—ne peut être,—autorité légale de la République Orientale, où il n'y a ni fédération ni unitaires, ni sauvages. L'autorité qui reçoit le salaire de tous ses chefs et officiers, de toutes les troupes qu'elle commande et même des corps qu'elle appelle orientaux, du trésor public de Buenos-Ayres, n'est pas autorité légale de cette république : et c'est ce trésor qui paie, équipe, armé et munitionne les forces que commande Oribe. S'il est quelqu'un qui en doute, qu'il lise le même numéro de la *Gaceta* où se trouve l'article que nous réfutons, et il trouvera, à la partie de sorties du trésor général de Buenos Ayres, le lundi 9 juin 1843 les sommes suivantes :

	Piastres.
Allocations des défenseurs de l'indépendance Orientale.....	4324
Chefs et officiers de l'Etat Oriental.....	2536
Allocations des idem.....	46,314
Id. de l'armée d'avant garde (c'est celle que commande Oribe).....	277063
Id. du bataillon défenseurs de l'indépendance Orientale, pour l'année 1843.....	4216
Id. du idem pour 1844.....	4488

Il résulte donc de ce document officiel de Rosas que la troupe entière sous le commandement d'Oribe, argentine et orientale, tous les chefs et officiers orientaux reçoivent leurs soldes et les allocations à leurs familles (1) du trésor public de Buenos-Ayres. Et la *Gaceta* appelle de semblables gens autorité légale de l'Etat Oriental dans le même numéro où elle publie ce document !

“Des forces nationales, que la *Gaceta* appelle unitaires, il n'y a pas un seul homme, en armés, dans la campagne orientale.” ceci est encore un mensonge manifeste. Les colonels Flores

(1) Le militaires en partant pour la guerre laissent entre les mains de leurs familles un document pas lequel elles sont autorisées à recevoir une partie de la solde.

et Camacho maintiennent sur le territoire des divisions Orientales ; et quoique l'incommunication dans la quelle se trouve la capitale avec la campagne ne nous permette pas de dire avec précision quels autres chefs se trouvent dans le même cas que ces deux officiers, il est su de tous que plusieurs ont réuni et conservent une partie considérable de la force vaincue à la India Muerta.

Mais en concédant que l'assertion de la *Gaceta* fut rigoureusement certaine ; qui a dit que *le fait* de perdre une bataille a décidé irrévocablement du droit et de l'indépendance d'un pays ? Si le triomphe obtenu par Urquiza avec une armée complètement étrangère constituée pour la *Gaceta* l'établissement de l'autorité d'Oribe sur toute la république ; pourquoi soutient-elle qu'Oribe est encore président légal après les triomphes obtenus contre lui, par les armes purement orientales qui en 1838 l'expulsèrent du territoire dont il a été absent pendant cinq années et sur lequel il n'est rentré qu'avec l'appui des bayonnettes de Rosas ?

Comme preuve de la vérité de ce qu'elle avance, la *Gaceta* publie un curieux état des forces de notre garnison, *actives et passives*, sous la date du 24 mai dernier, qu'il porte à *trois mille six cent vingt six hommes* y comprise la garnison du Cerro &c. Cet état arrive fort à propos ; car le 12 courant l'armée de la capitale a été passée en revue et toute la population a pu voir et compter, un à un, *plus de quatre mille hommes des divisions actives*, qui s'étendirent dans leur marche par la rue du Sarandi, jusqu'au Marché Neuf ; c'est à dire à *vingt-trois cuadras* (1) de la ligne intérieure et à *plus de trente* de celle extérieure, sans que la terrible armée d'Oribe augmentée de *huit mille Orientaux armés*, osât attaquer nos lignes quand leurs défenseurs en étaient si éloignés et exécutaient leurs marches à la vue d'Oribe qui les observait du haut de sa vigie. Ceci prouve d'une manière patente, que pendant que ces quatre mille hommes étaient passés en revue, les lignes intérieure et extérieure étaient restées garnies de forces suffisantes pour les défendre contre une attaque d'Oribe, dont les postes avancés ne sont éloignés des nôtres que de dix cuadras. C'était ainsi en effet ; les lignes étaient restées garanties par tout les corps des dragons, le régiment Sosa, partie de la division Flores, toute l'artillerie de place, partie de l'artillerie volante, les gardes respectives des corps passés en revue et le personnel peu nombreux des batteries de l'enceinte de la ville.—Que la *Ga-*

(1) On appelle cadre la longueur de rue qui existe de l'extrémité d'un carré à l'autre. Celle de Montévidéo sont de cent vares soit 86 mètres.

ceta additionne cette force avec les garnisons du Cerro (1) et de l'île des Rats ; quelle ajoute le tout à celle qui fut passée en revue ; elle trouvera la place garnie de près de six mille soldats ; et elle peut demander aux innombrables témoins qui les virent des détails sur leur contenance, leur équipement, leur armement, et leur tenue.

Quelle réponse donner à ceci "*qu'il y a seulement dans tout Montévidéo 409 Orientaux* ! Abstraction faite de ceux qui se trouvent dans les trois bataillons de gardes nationales, et d'autres corps, toute la division Flores, tous les dragons, tous le régiment Sosa, se composent d'Orientaux. Mais ceci est si ridicule que cela ne mérite pas de réponse.

Nous demandons en attendant à la *Gaceta* : qu'étaient les 4500 hommes qui, suivant le rapport d'Urquiza, combattirent sous les ordres du général Rivera à la India Muerta ? — Tous orientaux, sous un chef oriental. Qu'étaient les 26 escadrons et l'infanterie avec lesquels ce jour-là combattit Urquiza ? — Tous Entrerianos et de Buenos-Ayres, moins *trois escadrons* ; aux ordres d'un chef Entreriano. De quel côté était la nationalité orientale ?

Le gouvernement compte dans ses rangs, dans l'intérieur de la place, bon nombre d'étrangers armés. Cela est vrai et c'est la plus éloquente dénonciation contre l'atroce système de Rosas et d'Oribe, système qui force même l'étranger indifférent à prendre les armes leurs habillements etc., du trésor national, comme ayant été armés par le gouvernement de la nation. Mais Oribe passa l'Uruguay avec 12,000 hommes tous étrangers : peu de mois à près Urquiza s'incorpora à lui avec 4500 de plus, tous étrangers. Les orientaux qui se sont réunis à lui sont une infime minorité : et même ceux-ci, ainsi qu'Oribe, ses chefs et officiers, et leurs familles, vinrent et sont à la solde de Rosas comme le prouve la publication officielle des paiements faits par le trésor de Buenos Ayres.

Le quel des deux côtes représente la nationalité orientale ? — qu'Oribe réponde si la pudeur lui laisse l'usage de la parole.

Quel est son caractère devant sa patrie, devant tous les pouvoirs de la terre ?

(1) La *Gaceta* dit qu'Oribe n'a pas enlevé la place d'assaut par considération pour les étrangers qu'elle renferme : et le fort du Cerro, pourquoi ne l'a-t-il pas pris d'assaut ? Suivant la *Gaceta*, il n'y a dedans que "cent quinze hommes de la division Flores." Pourquoi ne l'a-t-il pas pris ? Pourquoi ? parce que la valeur qu'il eut pour payer un homme qui le fit sauter par une mine, lui manque pour se mettre à la tête d'une colonne d'attaque.

Il y a, à cet égard, un nouveau fait qui prouve plus évidemment qu'aucun autre la haine du peuple Oriental pour Oribe et ses partisans. L'armée du Général Rivera était suivie par plus de 6000 personnes, composées de nombreuses familles, comme l'avouent authentiquement Dionisio Coronel, et Urquiza: le premier dans son rapport sur l'attaque du *Cerro-Largo*; le dernier dans celui de la Bataille de la *India Muerta*. Rivera ayant été vaincu, ces 6000 individus, des deux sexes émigrèrent au Brésil, où personne ne les oblige à séjourner. Urquiza les a réclamés plusieurs fois: le Comte de Caxias leur a laissé la liberté de retourner dans leurs foyers; et aucune de ces familles n'a voulu souffrir de nouveau la domination provisoire d'Oribe.

D'après un document Officiel, que le Gouvernement a reçu dernièrement, plus de 10,000 bouches (nous employons les termes textuels) sont aujourd'hui alimentées dans la Province de Rio Grande, et préfèrent y manger le pain amér de la charité étrangère à la domination de cet Oribe, qui se dit entouré de l'amour du peuple oriental. Ce fait prouve incontestablement qu'une bataille gagnée par un conquérant féroce n'équivaut pas à l'établissement de son autorité, par la volonté unanime du peuple conquis. Une bataille est un fait: l'indépendance d'un peuple se fonde sur le droit.

Dans son ardeur à poser des chiffres pour simuler la veracité, la *Gaceta* publie une liste des forces navales étrangères existantes dans la Plata: mais cette liste vient seule servir à donner la mesure de la verité de ceux qui donnent des renseignements à la *Gaceta*. Nous allons le voir.

Elle donne à la corvette anglaise *Satellite* 22 canons, et elle n'en a que 18.

Elle donne au vapeur *Firebrand* 11 canons, il en a 6.

A la frégate française *Africaine* 60, elle en a 44.

A la id. id. *Erigonne*, 60, elle en a 44.

Au brick id. *Dassas*, 22, il en a 20.

Elle fait mention de deux vapeurs français, quand il n'y en a qu'un, et l'autre qu'elle appelle *Eilau*, n'a jamais existé dans le Rio de Plata.

Elle mentionne cinq corvettes brésiliennes et il n'y en a que 4.

Elle appelle *Chua* la corvette *Uniao*.

Elle appelle *Arguella* la frégate sarde *Aguila*.

Elle appelle *Esculano* le brick sarde *Eridano*.

De manière que la *Gaceta* suppose 43 canons et deux navires qui n'existent pas, et change complètement les noms de trois autres. Par l'exactitude du correspondant de la *Gaceta* sur

ce point, l'on peut juger de celle qu'il y a dans la revue des forces et des autres particularités.

Arrivé là, nous n'avons plus rien à ajouter: les conséquences qui se déduisent de ce que nous avons dit sont à la portée de tout le monde.—Nous en citerons seulement trois qui résument toutes les autres.

Oribe ne représente aucune autorité Orientale: Il n'a d'autre caractère, d'autre représentation, que celle de général d'une armée de Rosas dont le personnel, l'armement, l'équipement, les soldes, les pensions &c. &c. sortent de Buenos Aires et de son trésor.

Les Orientaux qui se sont réunis en armes à Oribe, sont une infime minorité qui combat sous les drapeaux de Rosas, dont les chefs, officiers, soldats et familles sont à la solde de Buenos Ayres. Ils ont par conséquent cessé d'être Orientaux, suivant la constitution de la République et celles de tous les pays du monde. (1)

L'autorité légale, unique dans la République, est celle qui soutient l'honneur de son pavillon et l'indépendance nationale: autorité auprès de laquelle résident tout les agents des nations amies de la République, qui par cela seul possèdent la sanction du droit national et du droit public.

(1) On perd le droit de citoyen.....en admettant des emplois, des distinctions ou des titres de n'importe quel Gouvernement étranger, sans la permission spéciale de l'Assemblée Générale. (Art. 12ème de la Constitution de ce pays.)

